



# Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

---

## RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

---

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Pinkman Arôme Concentré  
Code article (No. FDS) : V20494

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Matière première, arôme concentré. Ne pas l'utiliser sous cette forme ou concentré. Uniquement pour l'usage de fabrication.

Utilisation déconseillée : Toutes utilisations autres que celle recommandée.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale : Flavour Warehouse Ltd  
Adresse : Unit 2  
Sett End Road North  
Shadsworth Business  
Park Lancashire  
BB1 2NW  
Téléphone : +44 1254 460124

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro : +44 1254 460124

---

## RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

---

Ce produit n'est pas classé comme dangereux, donc la classification selon la Réglementation (CE) No. 1272/2008 et ces amendements ne sont pas applicables.

En concordance avec l'annexe II et de l'article 32 de la Réglementation (CE) No. 1997/2006, les FDS ne doivent pas être fournis pour les produits non dangereux ; cependant ces informations sont mises à disposition pour nos consommateurs dans un format similaire.

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 :

Aucun

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP) :

Aucun.

### 2.3. Autres dangers

Attention : Contient des arômes chimiques volatils, respirer ces éléments chimiques peuvent entraîner des lésions pulmonaires.



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

### 2.4. Informations supplémentaires

Le mélange a été classé en utilisant les données disponibles pour les substances purs avec l'application des des concentrations limites pertinentes, conformément à la Réglementation (CE) No. 1272/2008.

## RUBRIQUE 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Description du mélange : Mélange multi-composant de matières premières aromatiques.

Ingrédients dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 :

Composant	Classification	Concentration
N/A	N/A	N/A

Les autres ingrédients du mélange ne figurent pas car ils sont \*soient considérés comme étant non-dangereux ou \*soient présents en concentration en dessous des normes.

Il n'y a pas de numéro d'enregistrement REACH soit :

- parce que le mélange contient des substances préenregistrées et la période de transition pour l'enregistrement définitif (selon l'article 23 de REACH) n'est pas encore terminée
- parce que le tonnage annuel de production ne nécessite pas de faire l'enregistrement REACH

### 3.3. Impuretés et adjuvants qui contribuent au classement de la substance

Aucun

## RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

**CONSEILS GENERALS :** Consulter un médecin. Montrer cette FDS aux personnels médicales.

**EN CAS D'INGESTION :** NE PAS faire vomir. Ne jamais donner quelque chose à ingérer à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Rincer la peau avec beaucoup d'eau / se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter un médecin si les symptômes d'irritation persistent.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant une quinzaine de minutes au moins. Consulter un médecin si les symptômes d'irritation persistent.



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

---

**EN CAS D'INHALATION :** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos. Si la respiration est arrêtée, aider la à respirer avec une respiration artificielle. Demandez conseils aux médecins.

**PREVENTIONS :** Éviter le contact avec la peau / les yeux, l'inhalation et l'ingestion pendant l'utilisation.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**CONSEILS GENERALS :** Consulter un médecin. Montrer cette FDS aux personnels médicales.

**INGESTION :** Peut causer des maux de ventre, nausées et vomissements. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Peut causer des irritations de la peau. Les symptômes peuvent être les suivants : rougeurs, sécheresse, délipidation et craquement de la peau.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Peut causer des irritations oculaires. Les symptômes peuvent être les suivants : inconfort ou douleurs, excès de clignotement des yeux, excès de production de larmes, avec possibilité de gonflement et rougeurs.

**INHALATION :** Peut causer une irritation des voies respiratoires.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou si vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin immédiatement (montrez lui l'étiquette ou cette FDS).

---

## RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant un incendie, des gaz irritants et toxiques peuvent être générés à cause de la décomposition thermique ou dû à la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter des combinaisons de protection complets, équipées d'appareils respiratoire autonomes (MSHA/NIOSH) (certifié ou équivalent).

### 5.4. Conseils additionnels

Utiliser un spray à eau pour refroidir les récipients non ouverts.



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

### **RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **6.1.1 Pour les non-secouristes**

- Établir immédiatement une zone de distance de sécurité appropriée.
- Seul le personnel autorisé doit entrer dans la zone de fuite, en utilisant un équipement de protection individuelle approprié.
- Assurer une ventilation adéquate.
- Éviter toute fuite ou déversement.

##### **6.1.2 Pour les secouristes**

- Assurer une ventilation adéquate.
- Porter des appareils respiratoires autonomes.
- Porter des combinaisons de protection complets.
- Pour les détails des équipements de protection, voir rubrique 8.
- Retirer de toutes les sources d'inflammation.
- Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses et atteindre des concentrations explosives.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- Éviter tout rejet / déversement.
- Éviter tout déversement de produit ou d'eau de rinçage contaminée dans les cours d'eau ou égouts.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **6.3.1 Pour le confinement**

- Arrêter toutes les fuites
- En cas de fuites, absorber avec un élément inerte tels que de la terre ou du sable sec. Puis le jeter dans le bac des déchets chimiques.
- En cas de déversement, l'endiguer si cela est possible.
- Placer tout absorbant dans les bacs de déchets chimiques adéquats.
- Appeler les urgences, si nécessaire.

##### **6.3.2 Procédures de nettoyage**

- Fournir une ventilation adéquate.
- Évitez le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas ingérer ou inhaler.
- Absorber le produit chimique et le placer ensuite dans le bac des déchets chimiques.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Pour les protections individuelles, voir la rubrique 8.

Pour pour l'élimination des déchets en vue d'un nettoyage, voir la rubrique 13.



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

---

### RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

---

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Porter ses propres EPI et éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Suivre les instructions spécifiques avant utilisation.
- Éviter d'inhaler ou d'ingérer.
- Éviter l'inhalation des vapeurs ou des particules fines.
- Lors de l'utilisation du produit ne pas manger, boire ou fumer.
- Laver les mains après chaque manipulation.
- Suivre les règles concernant la manipulation et le stockage.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Garder hors de la portée des enfants.
- Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Garder le récipient dans bien fermé (sensible à l'air), dans un endroit frais et sec.
- Les récipients ouverts doivent être bien refermés et gardés verticalement pour éviter toutes fuites.
- Éloigner des sources de chaleur et d'inflammation.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

---

### RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition.

##### 8.1.2 Valeurs limites biologique

Pas de données disponibles pour ce produit.

##### 8.1.3 PNECs et DNELs

Pas de données disponibles pour ce produit.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant et immédiatement après la manipulation du produit.

##### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des voies respiratoires : - L'évaluation des risques montre que le respirateur d'air le plus judicieusement est un masque intégral type ABEK (EN 14387). Dans le cas où le respirateur est l'unique moyen de protection, utiliser un masque facial muni d'un respirateur à air. Utiliser les respirateurs et ses composants testés et approuvés par les critères



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

gouvernementaux tels que CEN (UE). Utiliser seulement les protections respiratoires conformes au EN149.

- Protection des yeux : - Écran facial et lunettes de protection ou des lunettes EN166.
- Protection de la peau : - Porter des gants, EN374. Les gants doivent être inspectés avant toute utilisation. Utiliser la technique de retrait des gants (sans toucher la surface externe des gants), afin d'éviter tout contact entre la peau et le produit. Jeter les gants souillés après utilisation conformément aux législations en vigueur et les BPL. Laver et sécher les mains.
- Mesures d'hygiène : - assurer une bonne hygiène personnelle après manipulation. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les mains immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger, boire, ou fumer tout en utilisant le produit.

### 8.2.3 Mesure de protection de l'environnement

Interdit de déverser dans les égouts et les cours d'eau.

## RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Informations générales

État Physique :	Liquide
Couleur :	Jaune clair à pâle.
Odeur :	Typique du Pinkman
Seuil olfactif :	Pas de donnée disponible
pH :	Pas de donnée disponible
Point de fusion / point de congélation	Pas de donnée disponible
Point initial d'ébullition	Pas de donnée disponible
Point éclair	> 63°C
Taux d'évaporation	Pas de donnée disponible
Inflammabilité	Pas de donnée disponible
Limite inf/sup d'inflammabilité	Pas de donnée disponible
Pression de vapeur	Pas de donnée disponible
Densité de vapeur	Pas de donnée disponible
Densité relative	1.0312 +/- 0.01 à 20°C
Solubilité	Pas de donnée disponible
Coefficient de partage	Pas de donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Pas de donnée disponible
Température de décomposition	Pas de donnée disponible
Viscosité	Pas de donnée disponible
Propriétés explosives	Pas de donnée disponible
Propriétés comburantes	Pas de donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas de donnée disponible.



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

---

### RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

#### 10.1. Réactivité

Pas de données disponibles.

#### 10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles.

#### 10.4. Conditions à éviter

Éviter : la chaleur, les étincelle, les flammes et les surfaces chaudes.

#### 10.5. Matières incompatibles

Insoluble dans l'eau, acides forts, chlorures acides, anhydrides acides, agents oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles.

---

### RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée n'est disponible pour le produit (considéré comme un mélange) donc les données des constituants du produit sont fournies ci-dessous.

**Toxicité aiguë :** Pas de données disponibles.

**Corrosion/irritation cutanée :** Pas de données disponibles.

**Lésions/ irritations oculaires graves :** Pas de données disponibles.

**Sensibilisation respiratoire :** Pas de données disponibles.

**Sensibilisation cutanée :** Pas de données disponibles.

**Mutagénicité sur les cellules germinales :** Pas de données disponibles.

**Cancérogénicité :** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction :** Pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cible – exposition unique :** Pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cible – exposition répétée :** Pas de données disponibles.



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

**Danger par aspiration :**

Pas de données disponibles

### 11.2. Autres informations :

L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants : douleurs gastriques, nausées, vomissements, vertiges, faiblesse musculaire, tachycardie, cyanose, délire, convulsions, lésion rénale, œdème.

Cette préparation n'a pas été soumise à des tests toxicologiques en tant qu'entité. En raison de la difficulté d'utiliser les techniques d'évaluation toxicologiques standard, cette préparation doit être considérée et traitée comme s'il était néfaste pour la santé et traités en conséquence avec toutes les précautions possibles.

---

## RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une évaluation n'a pas été réalisée sur le produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

---

## RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1 Déchets résiduels :

Éliminer conformément aux législations (locale/ nationale) en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts ni dans l'environnement.

Le matériel combustible peut être brûler dans les incinérateurs de déchets.

Pour les déchets non- recyclables, remettre à un éliminateur agréé.

#### 13.1.2 Emballages souillés :

Éliminer les récipients souillés conformément à la réglementation en vigueur (locale/nationale).

### 13.2. Autre information :

Aucune





## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

---

### RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

<b>14.1. Numéro ONU</b>	ADR/RID: - IMDG: - IATA: -
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	ADR/RID: non dangereux IMDG: non dangereux IATA: non dangereux
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	ADR/RID: - IMDG: - IATA: -
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	ADR/RID: - IMDG: - IATA: -
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable

---

### RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

Cette FDS se conforme aux exigences de la réglementation (CE) No. 1907/2006.

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisation : non applicable

Restriction d'utilisation : non applicable

#### Réglementations françaises :

- Décret No. 2012-746 du 9 Mai 2012 - fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques
- Décret No. 2009-1570 du 15 décembre 2009 - relatif au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail
- Décret No. 2014-128 du 14 février 2014 - relatif à la toxicovigilance

#### Réglementations allemandes :



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

- 
- Le gouvernement allemand vote pour la protection contre les substances dangereuses - Chemicals Act (Chemikaliengesetz, ChemG) ce qui est modifié le 28 août 2013 (BGBl. I S. 3498) : non applicable.
  - Ordonnance des substances dangereuses (Gefahrstoffverordnung – GefStoffv) du 26 novembre 2010 (BGBl. I p.1643) : non applicable.
  - Règles techniques pour les substances dangereuses (TRGS) No. 900, Janvier 2006 (Technische Regeln für Gefahrstoffe) : non applicable
  - Règles techniques pour les substances dangereuses (TRGS) No. 510, Janvier 2013 (Technische Regeln für Gefahrstoffe) : non applicable
  - Listes de MAK et BAT : 2014 - concentrations maximales et les valeurs de tolérance biologique sur le lieu de travail : non applicable
  - Classification des dangers pour l'eau (WGK) : WGK 1 (VwVwS) du 27 juillet 2005 – annexe 2
  - Instructions techniques pour le contrôle de la qualité de l'air « TA Luft » 2002
    - o Poussières totales : non applicable
    - o Substances inorganiques sous forme de poudre : non applicable
    - o Substances inorganiques sous forme de vapeur / gaz : non applicable
    - o Substances organiques : non applicable
    - o Substances cancérigènes : non applicable
    - o Mutagènes : non applicable
    - o Toxique pour la reproduction : non applicable

### Réglementation du Royaume-Uni :

- EH40/2005 : limite d'exposition au travail. Contenant la liste des valeurs limites d'exposition au travail (modifiée). « Health and Safety Executive » deuxième édition, publiée en 2011.
- Réglementation sur « le contrôle des substances dangereuses pour la santé 2002 » (modifiée).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce produit.

---

## RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

---

### Méthodes d'évaluation :

Le mélange a été classé en utilisant les données disponibles pour les substances purs avec l'application des des concentrations limites pertinentes, conformément à la réglementation (CE) No. 1272/2008.

### Références :

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur les connaissances et expériences actuelles. L'objectif de cette FDS est de décrire les exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.



## Fiche de Données de Sécurité conformément aux règlements REACH (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et leurs amendements

Pinkman Arôme Concentré

Date d'établissement : 27/11/17

Version No. : 1

Révision No. : 1

---

La présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances mais toutes les instructions données, recommandées et suggestions sont faites sans garantie.

L'utilisation de ces informations et des conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle de Flavour Warehouse Ltd, opérant sous le nom de Vampire Vape ; l'utilisateur a l'obligation de déterminer les conditions d'utilisation sécuritaire du produit.

Ce produit devrait être stocké, traité et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec toutes réglementations juridiques.

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances du produit au moment de la publication. Le produit est tout à fait adapté à l'utilisateur.